

une conférence internationale l'étude de la question du commerce et de l'embauchage. Mes ministres ont fait bon accueil à ces propositions.

Avec votre approbation, le Canada est devenu membre de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies. La première réunion de la nouvelle organisation a eu lieu au mois d'octobre dans la ville de Québec.

Le comité de coordination de la conférence fédérale-provinciale, qui comprend les premiers ministres de toutes les provinces, s'est réuni au cours du mois de novembre et a consacré plusieurs jours à un échange de vues franc et détaillé avec mon Premier Ministre et quelques-uns de mes autres ministres. Le comité de coordination a constitué un Comité fédéral-provincial économique chargé d'étudier les facteurs économiques intéressant les propositions et les relations fédérales-provinciales et d'en faire rapport aux gouvernements participants. Le comité de coordination se réunira de nouveau au début de la nouvelle année. Mes ministres ont résolu de continuer à faire tous leurs efforts en vue de conclure un accord qui placera le gouvernement fédéral et les gouvernements de toutes les provinces dans une situation financière telle qu'ils pourront s'acquitter efficacement de leurs diverses obligations.

Les membres des forces armées qui servent outre-mer reviennent au Canada aussi rapidement que les moyens de transport le permettent. Le licenciement des hommes et des femmes de ces forces marche de pair avec leur rapatriement.

En attendant une décision quant à l'importance des effectifs permanents de la défense, il a été pris des dispositions provisoires pour la continuation, dans les forces armées, du service volontaire des membres des trois armes qui remplissent les conditions requises.

Un comité spécial de la Chambre des communes a étudié de très près les diverses lois et les arrêtés en conseil relatifs aux soins, à la réadaptation et au rétablissement des anciens combattants. Sur la recommandation du comité, une loi sur la réadaptation des anciens combattants a été adoptée et des modifications furent apportées à la Loi sur les indemnités de service de guerre et à la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Le Gouvernement a l'intention de proposer que le comité soit constitué de nouveau à la prochaine session afin de compléter son examen des mesures qui seront codifiées en une Charte des anciens combattants.

Des progrès constants ont été réalisés dans la conversion des industries de guerre à la production civile. On a pourvu à la fusion du ministère des Munitions et approvisionnement et du ministère de la Reconstruction. Le ministère des Services nationaux de guerre a presque achevé son œuvre.

On procède à l'abolition des restrictions du temps de guerre aussi promptement que possible sans provoquer l'inflation ou d'autres bouleversements économiques.

Pour permettre le maintien provisoire des régies essentielles au bien-être du peuple, on a adopté une mesure permettant la prorogation de certains pouvoirs d'exception pendant la période de transition de la guerre à la paix.

Afin d'accélérer la construction de logis à mesure que les matériaux et la main-d'œuvre deviendront disponibles, des modifications ont été apportées à la Loi nationale sur l'habitation. Des mesures ont été prises en vue d'établir une Société centrale d'hypothèque et de logement. Des soins particuliers sont pris afin d'assurer aux anciens combattants des logements à prix modique et de rendre disponibles des abris temporaires pendant qu'il y a rareté de logements permanents.

Des dispositions ont également été prises pour accroître le capital des Lignes aériennes Trans-Canada et permettre ainsi l'expansion de nos services aériens internationaux.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des dispositions financières que vous avez prises pour tous les services essentiels de même que pour les dépenses occasionnées par la guerre ou nécessitées par la reconstruction.

La réponse sans précédent donnée au Neuvième Emprunt de la Victoire est une preuve encourageante de la détermination du peuple canadien d'affermir la victoire.

L'allègement du fardeau des impôts de guerre a été l'un des événements marquants de la session.

Honorable Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Mes ministres ont été heureux de l'approbation accordée à la proposition tendant à donner au Canada un drapeau national distinctif. A la prochaine session, ils proposeront que le comité spécial des deux Chambres soit reconstitué afin de terminer la tâche de choisir un motif approprié pour un drapeau canadien.

Je suis heureux de dire que des progrès ont été réalisés dans l'aménagement et l'embellissement ordonnés de la capitale du Canada et de la région environnante pour en faire un monument national destiné à commémorer les services et les sacrifices des Canadiens au cours de la guerre qui vient de finir.

En vous quittant à la fin de cette année mémorable, je prie la Providence de continuer à bénir notre pays et à guider les nations du monde dans leurs efforts en vue d'assurer une paix durable.

Ainsi s'est terminée la première session de la vingtième législature.